

Rythmes scolaires :

lettre ouverte de l'Observatoire des Rythmes et Temps de vie des Enfants et des Jeunes aux candidats à l'élection présidentielle 2017

L'ORTEJ rappelle l'importance qu'il attache aux conditions d'apprentissage des enfants. Dans ce cadre, il tient à vous faire connaître l'analyse qu'il fait de la politique actuelle en matière de rythmes scolaires. Par ailleurs, il souhaiterait que vous indiquiez comment, dans le cadre de votre mandat de Président de la République, vous envisagez de traiter la question des temps de l'enfant et quelles mesures, parmi celles énumérées ci-dessous, vous semblent prioritaires. L'ORTEJ ne manquera pas de relayer vos réflexions et réponses .

Un bilan:

Les études menées nous permettent d'affirmer que le bilan est positif.

- L'enfant du primaire est davantage respecté dans son développement et ses propres rythmes.
- Les données issues de la chronobiologie et de la chronopsychologie ont été prises en compte. C'est ainsi que l'aberration de la semaine de 4 jours mise en place en 2007, dénoncée par l'ensemble de la représentation nationale, a été supprimée, que les vacances de la Toussaint ont été portées à deux semaines.
- L'aménagement de la journée scolaire a été assoupli et conçu pour tenir compte des temps forts et faibles de l'attention de l'enfant.
- Le réaménagement des temps de l'enfant du primaire redonne toute sa dimension éducative aux activités complémentaires de l'école.

Notre analyse:

- La question des « rythmes scolaires » s'inscrit dans le cadre de l'aménagement des temps de vie des jeunes et interagit avec l'ensemble des rythmes sociaux. Pour autant, cela ne saurait nous conduire à oublier les premiers concernés : les jeunes. Aussi devons-nous faire de nouvelles propositions applicables le plus rapidement possible.
- Si l'école est un lieu d'apprentissage visant la réussite de tous, elle est aussi un lieu d'éducation globale.
- On ne peut pas dissocier les temps scolaires des temps périscolaires, extrascolaires et familiaux. Le débat entre tous les partenaires concernés par l'éducation des jeunes doit être plus ouvert, dans le respect des rôles de chacun.
- Les restrictions budgétaires en matière d'éducation, de vie associative culturelle et sportive, de solidarité sont incompatibles avec la mise en place d'un projet national d'éducation ambitieux.

Nos propositions :

- Pour l'organisation de l'année

- Alternier 7 semaines (plus ou moins une) d'école avec deux semaines de vacances
- Donc maintenir deux semaines aux vacances d'automne
- Permettre à tous les enfants et les jeunes d'accéder aux vacances et aux loisirs éducatifs en soutenant l'offre d'activités complémentaires de l'école, en aidant les familles.

- Pour l'organisation de la semaine

- Rendre obligatoire pour les écoles publiques et privées, l'organisation de la semaine scolaire sur 9 demi-journées et interdire la libération du vendredi après midi.
- Continuer de proposer pour le premier degré 24h d'enseignement et 3h d'activités complémentaires gratuites et obligatoires par semaine incluant toutes formes d'aide aux élèves.
- Aménager le temps de l'enfant en maternelle dans le respect de ses conditions d'âge et d'évolution physiologique
- Alléger la charge globale de travail des élèves du second degré en intégrant le travail personnel, notamment en améliorant les conditions d'enseignement.

- Pour l'organisation de la journée

- Mettre en place une structure d'accueil le matin, et des activités ludiques, socioculturelles, sportives de qualité le soir après l'école, encadrées par des personnels qualifiés.
- Garantir une pause méridienne de qualité par sa durée, son contenu et son encadrement.
- Organiser les apprentissages en tenant compte des temps forts et des temps faibles de vigilance.

En conséquence

- Tenir compte de l'âge des enfants et des jeunes pour les emplois du temps
- Instaurer une coordination de tous les acteurs pour un véritable projet éducatif commun
- Soutenir les associations complémentaires de l'école
- Intégrer à de véritables formations professionnelles, des notions de chronopsychologie et de chronobiologie pour les différents personnels de l'éducation (enseignants, animateurs...)
- Pérenniser l'évaluation des politiques d'aménagement du temps
- Continuer à reconnaître l'Observatoire des Rythmes et des Temps de vie des enfants et des Jeunes (ORTEJ) pour évaluer, expérimenter et remédier en matière d'aménagement des temps à partir de données scientifiques.

Nous sommes persuadés que vous aurez perçu toute l'importance et la complexité de la question des rythmes scolaires, question qui dépasse largement le cadre de l'éducation.

En vous remerciant par avance de votre réponse et participation, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre respect.

Pour l'ORTEJ
Professeur F.Testu
Président
21, rue de la Croix de Périgourd
37540-Saint-Cyr-Sur-Loire
Francois.testu842@orange.fr
06 38 67 30 22
Ortej.org